PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 19 JUIN 2023

L'an Deux Mil vingt-trois, le 19 juin à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune *d'HOSTUN* dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de **Monsieur Bruno VITTE**, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

présents : 13 représentés : 15 votants : 15 Quorum : 8 Date de convocation du conseil municipal : 12 juin 2023

<u>Présents</u>: Monsieur Bruno VITTE Maire, Madame FOURNAT Jeannine, Monsieur Benoît VILLARD, Monsieur Roger CHARVIN, Mesdames Françoise CELERIEN, Monique DA COSTA, Monsieur Patrice BERTRAND, Madame CHARLEMAGNE Aurore, Messieurs François CHIEUX, et Mathieu GASCARD, Madame Delphine HUGOT, Messieurs Arnaud LAVENDOMNE et Joel RIMET.

<u>Excusés</u>: Monsieur Henri DUC représenté par Monsieur Bruno VITTE Madame Martine SUNDBERG représentée par Madame Aurore CHARLEMAGNE

ORDRE DU JOUR:

- > Attribution d'un logement communal
- ➤ Mise en place de la nomenclature M57
- > Budget principal : Décision modificative
- > Titularisation PUSSET Isabelle
- Informations diverses
 Questions diverses

Madame LAFFONT Marine a été élue secrétaire de séance.

LE COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 15 MAI 2023 EST APPROUVE A L'UNANIMITE

Attribution d'un logement communal

Madame FOURNAT rappelle le départ de Madame VICAT Valérie, locataire d'un logement communal, situé 12 Rue des Jardins à Hostun.

A ce titre, la commission a reçu plusieurs candidatures.

Après examen des dossiers de candidatures, il est approuvé la signature d'un bail commençant le 1^{er} juillet 2023. Le loyer est fixé à 450 € par mois + les charges liées à l'enlèvement des ordures ménagères. Le loyer a été révisé à la hausse pour cette nouvelle entrée.

Le conseil municipal, vote à l'unanimité la décision et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

Mise en place de la nomenclature M57

Madame Jeannine FOURNAT prend la parole. La trésorerie nous demande de régulariser la comptabilité en passant de la nomenclature M14 à M57.

Le conseil municipal, vote à l'unanimité la décision et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

Budget principal: Décision modificative

Jeannine FOURNAT prend la parole.

Suite à la transmission de mandats, la trésorerie nous demande de régulariser certains éléments.

Le conseil municipal, vote à l'unanimité la décision et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

Titularisation PUSSET Isabelle

Jeannine FOURNAT prend la parole.

Suite à l'année de stagiaraisation de Madame PUSSET qui vient de s'achever, il convient de titulariser son contrat au poste d'agent d'accueil à 35h.

Le conseil municipal, vote à l'unanimité la décision et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

Informations et sujets divers

-<u>Rentrée scolaire</u> : Monsieur le Maire rappelle que l'an passé, une classe a fermé dans le groupe scolaire. Actuellement il y à donc 4 classes au total.

L'an prochain l'effectif des maternels augmente ce qui implique de diviser les maternelles sur 2 classes en multi niveaux.

En concertation avec le corps enseignant, il faut donc prévoir 1 ATSEM + 1/2 ATSEM pour assurer dans les meilleures conditions l'accueil des enfants dans ces deux classes.

-<u>Arrêt de bus</u>: Benoit VILLARD rappelle le souhait de déplacer l'arrêt de bus situé actuellement Place de la Patache au parking Centre du village (parking poids lourds). Les bus feront demi-tour au niveau du local du comité des fêtes. Cela évitera le passage des bus dans le centre du village.

L'installation de l'arrêt est à la charge de Valence Romans Déplacements et les petits travaux d'aménagement à la charge de la commune. Des subventions sont envisagées.

L'implantation serait programmée dans la mesure du possible pour la rentrée de septembre.

-<u>Inauguration Avenue des Marronniers</u> : Suite aux intempéries du 2 juin dernier, l'inauguration de l'Avenue des Marronniers est reportée au 29 juillet à 10h30 dans le cadre de la Fête du village

-<u>Cabine à livres</u> : suite à l'aménagement de l'Avenue des marronniers, la cabine à livres avait été retirée. Il est prévu de la remettre en place.

En concertation avec la bibliothèque, une réflexion sur un nouveau lieu d'implantation va être envisagé.

- -<u>Festival Folklore Empi & Riaume</u> : Cette année la commune accueille une troupe de l'Afrique du Sud le mardi 11 juillet à 20h a St Martin d'Hostun Place Camille d'Hostun.
- -<u>Fibre optique</u> : L'installation de la fibre optique est envisagée sur les réseaux existants. Il reste quelques conventions de passage à signer.

Les travaux devraient commencés au cours du deuxième semestre.

-Poste service technique : Un agent à fait une demande de disponibilité pour 5 ans.

La séance est levée à 21 heures 00.

Prochaine réunion le lundi 4 septembre 2023 à 19h30

Signature Président de séance Bruno VITTE Signature secrétaire de séance LAFFONT Marine